



|  |  |   |
|--|--|---|
|  | <p>Ecole Primaire Jean-Loup CHRETIEN<br/>94 rue des Ecole<br/>59840 PREMESQUES</p> |  |
|--|--|---|

### Compte rendu du conseil d'école du : mardi 20 mars 2018

**Ordre du jour :** Projet cirque en maternelle – travaux – budget mairie – sorties à venir et dates à retenir – questions parents

**Présents :**

*Enseignants :* Mesdames Terrier, Defrémont, Huchette, Singer , Réduit, Decalf, Bertrand, D'Allende, Guimier, Petitjean

*Représentants de parents d'élèves* Mesdames Mahieu, Desmet, Hourquin Messieurs Martoriati, Cuvelier, Vanhonacker, Debuire, Scannapieco

*Représentants de la municipalité :* Mesdames Alliot, Beugneit, Van Eecke, Madame Rousselle (responsable du périscolaire)

**Absents excusés :** pour la mairie Messieurs Hutchinson, Basecq. Pour les parents : Mesdames Réson et Thueur, Messieurs Wemeaux, Serruys

**Secrétaire de séance :** Madame Mahieu

Afin de libérer Madame Rousselle rapidement, l'ordre du jour est bousculé.

#### 1- Questions des parents

- Le périscolaire

- Pour la pause méridienne, des parents aimeraient que les enfants soient allongés sur des tapis plutôt que par terre dans la salle des sport. Madame Rousselle explique que pendant 14 ans, elle a allongé les enfants sur le sol. La salle de sports est propre, il n'y a aucun problème à ses yeux. Les enseignantes le font également en fin de séance de sport pour obtenir un retour au calme. De plus, il faudrait acheter entre 62 et 65 tapis, nombre d'enfants présents pendant cette pause méridienne. Se poseraient donc le coût des tapis, et leur stockage. Le sujet est clos.

- Que font les enfants pendant la pause méridienne ?

Au début de l'année, les enfants allaient à la maison des associations mais ils ne pouvaient pas y rester assez longtemps. D'où l'idée de la salle de sports. Ils y font des activités diverses telles que le badminton ou la gym par exemple. Cependant, s'ils n'ont pas de baskets, ils restent sur le banc. (Les baskets sont les mêmes que celles utilisées en classe). Après ces activités, il y a un temps de retour au calme avant d'aller dehors.

- CANTINE\_:

Des parents sont inquiets, ayant entendu dire qu'il y avait privation de biscuits en guise de punition.

Madame Rousselle explique que ce n'est pas possible, que ces pratiques ne se font pas. Par ailleurs, les enfants ont tous droit aux biscuits, il y a même souvent du rab qui est donné aux enfants ou distribué aux enfants qui n'ont pas de goûter le soir.

-Problème de présentation des aliments par rapport à l'âge des enfants.

La viande et les fruits sont systématiquement coupés jusqu'en GS. Apparemment des pamplemousses n'avaient pas été coupés mais personne n'a vraiment pu le confirmer.

- Un représentant de parents d'élèves pourra être présent pour l'élaboration des menus à la mairie, en présence du prestataire. La date retenue est le 11 avril à 11h.

- Le gâchis est moindre qu'avec Api et Dupont et régulièrement les enfants demandent du rab.

- Spectacle de fin d'année de la garderie. Pourquoi les parents doivent-ils confectionner un costume ? Cela aurait été plus simple de le confectionner avec les animateurs. Madame Rousselle explique que ce costume n'est pas obligatoire.

- Animateurs : 4 animateurs vont être remplacés. Il y a peu de réponses aux annonces. Il est difficile de recruter du personnel avec ce genre de contrat.

- Salle calme : Cette salle n'est apparemment pas calme. D'après Madame Rousselle, il est vrai que des enfants ne sont pas calmes, les animateurs peuvent leur donner des punitions.

### - Violence des enfants

Les animateurs ont remarqué que les enfants sont de plus en plus violents entre – eux et envers l'équipe d'animation. Madame Rousselle explique que les parents également sont de plus en plus violents et de moins en moins respectueux envers les animateurs. Il n'y a plus de limite. Très conscients de leurs droits, certains oublient qu'ils ont également des devoirs et transmettent ce mode de fonctionnement à leurs enfants. Il est également inadmissible que des parents arrivent systématiquement à 18h45 à la garderie dont l'horaire de fin est 18h30, sans tenir compte du fait que le personnel qui reste pour les attendre le fait sur son temps personnel. Ils ne remplissent pas leur rôle de parents. Bien que ces agissements soient le fait d'une minorité, celle-ci est grandissante d'année en année, la situation devient préoccupante.

- L'école

La même problématique rencontrée par les services périscolaires se pose à l'école : nous avons à faire à des parents de plus en plus suspicieux, mettant souvent en doute la parole des enseignants. Il est normal de se préoccuper des raisons pour lesquelles un enfant est puni, il n'est pas normal de le faire en mettant en doute l'intégrité professionnelle des enseignants et en venant leur expliquer comment faire leur travail.

Les enfants se trouvent ainsi dans un conflit de loyauté, coincés entre des enseignants qu'ils côtoient 24h par semaine et avec lesquels malgré tout se tisse un lien d'une part et leurs parents d'autre part qui se permettent de critiquer l'école de façon négative devant eux.

Afin de tempérer ces propos, il est quand même à noter que ces agissements ne sont le fait que d'une minorité de personnes, cependant de plus en plus nombreuses d'année en année, les relations avec la majorité des parents se passant dans un sentiment de respect et de confiance mutuels.

Les parents posent la question de la gestion des toilettes pendant les récréations. Les enfants ont tendance à y jouer et certains empêchent les plus petits d'aller aux toilettes. La solution proposée par les parents de les fermer au bout d'un certain temps n'est pas possible à mettre en œuvre, vu le peu de toilettes pour le nombre d'élèves. Les enseignantes surveillent particulièrement les toilettes pendant les récréations.

Une réflexion plus globale de l'utilisation de la cour et du temps de récréation est amorcée en conseil des maîtres dans le cadre de la mise en place du projet d'école.

- A la demande des parents, un panneau d'informations a été mis en garderie pour y mettre les informations qui seraient affichées devant les classes (en maternelle) mais qui ne sont pas vues par les parents qui déposent et vont chercher les enfants en garderie. Les enseignantes de maternelle précisent que ces informations passent en plus dans les cahiers de liaison. Se pose la question de savoir qui va être responsable de l'affichage sur ce panneau.

### - Formation secourisme.

Une formation n'est pas systématique pour le personnel enseignant. Depuis 8 ans, la formation au secourisme est obligatoire au moment de l'entrée dans la profession mais elle n'est pas renouvelée. Les maîtresses doivent se former à leurs frais et sur leur temps libre.

## **2- projet cirque en maternelle**

Du 9 au 13 avril les élèves des 3 classes de maternelle participeront à des ateliers d'activités circassiennes encadrées par des professionnels du cirque Steven Dumas. Le chapiteau sera installé dans l'espace vert à proximité de l'école, la semaine se conclura sur le spectacle présenté aux parents des classes concernées.

Budget : coût de 35€ par élèves – 70 élèves

- Financement municipalité : 800€
- Financement association « Les enfants d'abord » : 600€
- Financement coopérative d'école : 350€
- Reste à la charge des familles : 700€ soit 10€ par enfant

## **3- Travaux**

Le TBI de la classe de cm2 a été déplacé afin de résoudre les problèmes liés à la luminosité. Pour l'instant, cela a l'air de fonctionner.

La municipalité initie des travaux conséquents pour ajouter des toilettes, créer un préau digne de ce nom et un local de rangement pour l'école qui en manque cruellement. La municipalité souhaiterait que les travaux commencent pendant les grandes vacances. Un budget de 220 000 à 230 000€ est évoqué.

### 3- Budget mairie

Budget fournitures papeterie, petit matériel, manuels scolaires : 7500€ pour l'école.

- Fournitures scolaires demandées aux parents

Afin de compléter les fournitures fournies par la municipalité, une liste est demandée aux parents en début d'année, du CP au CM2, celle-ci reste limitée au petit matériel, à un ou deux cahiers, et parfois à un classeur avec feuilles de classeur. Son coût ne dépasse pas 35€, les familles ont la possibilité de passer par l'école pour son acquisition, l'achat groupé permettant de réduire le coût, ou d'acheter par eux-mêmes.

En plus de ces fournitures, il est demandé que les enfants aient un sac de sport avec une tenue adaptée et des chaussures dévolues à la salle de sport, et ce dès la moyenne section (en ce qui concerne les chaussons de sport).

- Subventions exceptionnelles allouées par la mairie

1500€ alloués pour les bus des sorties de fin d'année des classes d'élémentaire, 800€ alloués pour le projet cirque de la maternelle.

### 4- Sorties et dates à retenir

- **Sorties de fin d'année**

**CM1/CM2** : Sortie au Pass en Belgique le 15 juin

La réflexion est en cours pour les sorties des cp/ce1/ce2/

En ce qui concerne le financement des sorties de fin d'année, hors transport, ne pouvant plus demander d'argent aux parents l'association « Les enfants d'abord » a accordé un budget maximum par classe de 300€, ce dont nous la remercions.

En ce qui concerne la cantine ces jours-là, l'école prévient la mairie à l'avance afin d'annuler la cantine. Cependant, les parents sont prévenus suffisamment tôt pour ne pas inscrire leur enfant ce jour-là ou pour annuler le repas.

- **Autres dates**

Sortie à l'Opéra de Lille le 20 mars : cet après-midi, les élèves des classes de ce2 et cm2 sont allés assister à une représentation de l'Opéra « La légende du Roi Dragon » auquel participaient certains élèves de l'école dans le cadre des ateliers Finoreille. La municipalité a financé l'intégralité de cette sortie, bus et entrées à l'Opéra.

Opération « Marchons vers l'école » le vendredi 25 mai.

Le cross de l'école, du CP au Cm2, aura lieu le lundi 11 juin, au matin, au bois de Prêmesques si la météo le permet, les parents souhaitant encadrer seront les bienvenus, une information passera par les cahiers de liaison des enfants.

Fête d'école, le samedi 23 juin.

*La séance est levée à 20h15.*

Virginie D'Allende  
Directrice

Virginie Mahieu  
Secrétaire de séance